

Les séances à venir :

– **Mercredi 9 décembre** (sur zoom) à 18H
« **La santé au travail en 2020 : entre permanence et turbulences** »

Sophie Fantoni, *Professeur de Médecine du travail à l'Université de Lille, Docteur en droit*
Pierre Yves Verkindt, *Professeur émérite de l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne*

– **Lundi 18 janvier 2021** (sur zoom) à 17H
« **Autour de la pensée de Yves Saint-Jours** »
Morane Keim-Bagot, *Professeur à l'Université de Bourgogne*

– **Mercredi 10 février 2021** (sur zoom) à 17H
« **Le juge et la jurisprudence en droit social** »

A partir d'un texte de Jean Laroque,
Bruno Cathala, *Président de la Chambre sociale de la Cour de cassation*
Emmanuel Jeuland, *Professeur à l'Ecole de droit de la Sorbonne, Directeur de l'IRJS*

– **Mardi 9 Mars 2021** à 17H
« **Autour de la pensée de François Gaudu** »
Jean-Emmanuel Ray, *Professeur à l'Ecole de droit de la Sorbonne*
Florence Canut, *Professeur à l'Université de Montpellier*
Fabrice Rosa, *Professeur à l'Université de Reims Champagne Ardenne*

Institut de Recherche
Juridique de la Sorbonne
Centre Sainte Barbe
4, rue Valette - 2ème étage

Pour suivre les séminaires
"Penser le droit social"
Inscription gratuite mais obligatoire :
emma.breton@univ-paris1.fr



Visitez notre site :
<https://irjs.pantheonsorbonne.fr>



Prochaine séance :

– Mercredi 9 décembre (sur zoom)
à 18 heures

« La santé au travail en 2020 : entre
permanence et turbulences »

Sophie FANTONI, *Professeur de
Médecine du travail à l'Université de Lille,
Docteure en droit*

Pierre Yves VERKINDT, *Professeur
émérite de l'Université Paris 1 Panthéon
Sorbonne*

La question de la santé au travail s'est imposée comme centrale dans le droit social contemporain. Sous l'effet des transformations du travail, de l'évolution des idées sur le rapport au risque et des modifications législatives (internationales, européennes et nationales), elle se présente aujourd'hui sous un jour nouveau que l'actuelle crise sanitaire met en relief. Pour mesurer le chemin parcouru et celui qui reste à parcourir, la (re)lecture du texte publié par Jean Savatier en 1980 (*La médecine du travail dans le système de protection de la santé*, Dr. social 1980. S 6) nous paraît d'un grand intérêt au moment où la pandémie oblige à examiner à nouveaux frais les rapports entre la santé au travail et la santé publique.

« PENSER LE DROIT SOCIAL »

**Cycle de Séminaires 2020-2021 du
département de droit social de l'IRJS**

Dans le contexte de la frénésie législative et réglementaire que nous connaissons depuis plusieurs années et que renforce un sentiment d'urgence permanente, identifier les principes qui président aux modes de structuration du droit social nous a semblé revêtir un double intérêt.

D'une part, il nous paraît important de rappeler que la règle de droit ne peut être ravalée au rang de simple outil de gestion du social et qu'elle véhicule des valeurs ou des options politiques et philosophiques, dont le dévoilement participe de sa compréhension.

D'autre part, nous sommes convaincus que la créativité et l'inventivité demandées désormais aux juristes passent par un retour aux fondamentaux. Un des moyens d'y parvenir est de revisiter les textes produits par certains auteurs à des moments-charnières de l'histoire du droit social.

Cette relecture collective en 2020 de textes dont nous pensons qu'ils ont joué un rôle dans la construction du droit social fera l'objet de séances bimestrielles de deux heures au cours de l'année universitaire 2020-2021

Le séminaire est ouvert aux enseignants chercheurs, professionnels intéressés, docteurs et doctorants ainsi qu'aux étudiants de deuxième année de Master.

Pascal Lokiec & Pierre-Yves Verkindt